



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Texte intégral du Message Royal adressé au Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message au Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Cheikh Niang, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée, cette année, le 26 novembre.

Voici le texte intégral du Message Royal:

""Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

A l'heure où nous commémorons la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, il Nous plait de vous adresser personnellement et, à travers vous, aux membres de cet honorable Comité, Nos remerciements et l'expression de Notre considération

pour vos efforts louables et vos bons offices, dédiés à la défense de la Cause juste et légitime du peuple palestinien et de ses droits inaliénables et imprescriptibles.

Cette célébration est l'occasion de réaffirmer la position inébranlable du Royaume du Maroc quant à la justesse et à la centralité de la question palestinienne, considérée comme la clé pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient dans le cadre de la Solution à deux Etats, qui fait l'objet d'un consensus international et en vertu de laquelle Gaza forme une partie intégrante des territoires palestiniens indépendants.

Nous réaffirmons une fois de plus la solidarité pleine et entière du Royaume du Maroc et son soutien inconditionnel au peuple palestinien dans l'exercice de son droit à l'établissement d'un Etat indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods-Est pour capitale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La situation dramatique qui prévaut aux territoires palestiniens et plus particulièrement dans la bande de Gaza, et les défis qu'elle soulève à l'échelle régionale et internationale, interpellent la conscience mondiale et exigent une intervention décisive pour l'instauration immédiate d'un cessez-le feu global et durable. Plus d'actions communes sont également requises pour soutenir et protéger les droits humains dans les territoires palestiniens, assurer l'application des résolutions onusiennes pertinentes, veiller au respect total des dispositions du droit international et du droit international humanitaire.

Au vu des développements graves et sans précédent, survenus dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, le Royaume du Maroc

exprime sa vive préoccupation quant à la situation dramatique engendrée par la poursuite de l'invasion israélienne de la Bande, laquelle a fait à ce jour des dizaines de milliers de morts et de blessés parmi les civils innocents et sans défense, a privé des millions de palestiniens de leurs droits fondamentaux au logement, à la nourriture, aux soins, à l'eau salubre, à l'enseignement et à la sécurité et les a contraints à l'exode et à la migration en raison de l'ampleur des destructions massives ayant affecté globalement les infrastructures de la région.

En cette conjoncture particulièrement critique et inadmissible selon les normes humanitaires, les principes des droits de l'Homme et les règles de la morale, le Royaume du Maroc, comme il a coutume de le faire dans différentes instances régionales et internationales, réaffirme ce qui suit :

Premièrement : la nécessité de parvenir à un cessez-le feu immédiat et durable dans la bande de Gaza et la cessation des agressions répétées visant les populations paisibles en Cisjordanie et à Al-Qods;

Deuxièmement : Assurer la protection des civils sur l'ensemble des territoires palestiniens et empêcher de les prendre pour cible et de les mettre en danger de mort ;

Troisièmement : Insister sur la nécessité de procéder sans condition ni réserve à une ouverture immédiate et permanente de tous les points de passage. Le but est d'assurer avec la fluidité requise l'arrivée en quantités suffisantes des aides humanitaires, des secours, des différentes fournitures médicales et des produits de première nécessité aux habitants de la bande de Gaza et du reste des territoires palestiniens ;

Quatrièmement : préserver, renforcer et soutenir la mission de l'Office

de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA en anglais) ;

Cinquièmement : Refuser tout déplacement des citoyens palestiniens et veiller au respect total du droit international et du droit international humanitaire ;

Sixièmement : lancer des négociations sérieuses et constructives pour ressusciter le processus de paix conformément aux résolutions des Nations Unies et de la légalité internationale

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Certes, les années passées ont été l'occasion pour cet honorable Comité d'opérer un important bond qualitatif dans la poursuite de sa mission de soutien à la Cause palestinienne et de défense des droits du peuple palestinien, à travers les projets et les programmes annuels conçus à cet effet.

Mais, alors que les regrettables affrontements qui secouent la région depuis plus d'un an continuent à faire rage et que se poursuit l'invasion militaire israélienne de la bande de Gaza, le monde entier est appelé, en cette journée commémorative, à se mobiliser d'urgence pour stopper la guerre et contraindre Israël à lever le siège de la bande de Gaza et à permettre le retour des personnes déplacées, dans la perspective du lancement de la reconstruction de ce qui a été détruit par la guerre.

Face à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient en raison de ce contexte difficile, Nous appelons de nouveau la communauté internationale, et plus particulièrement les

grands pays capables de peser de leur poids sur le conflit, à engager d'intenses efforts diplomatiques dans le cadre d'une dynamique nouvelle et efficace visant à ramener toutes les parties concernées à la table des négociations pour parvenir in fine à un règlement juste et global de la question palestinienne. Ainsi, il sera possible de construire un avenir commun pour les générations montantes, palestiniennes et israéliennes, dans le cadre de la Solution à deux Etats.

De son côté, le Royaume du Maroc soutient toutes les initiatives constructives visant à trouver des solutions pratiques pour instaurer un cessez-le-feu concret et permanent et redresser la situation humanitaire.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc, mettant à profit sa position et ses relations privilégiées avec les parties concernées et les puissances internationales agissantes, poursuivra inlassablement ses efforts coutumiers afin de réunir les conditions propices à un retour à la table des négociations, considérée comme la seule voie pour mettre un terme à ce conflit et pour instaurer la sécurité et la stabilité dans la région du Moyen-Orient.

La tenue des réunions de ce comité est l'occasion pour Nous de saluer et d'encourager toutes les initiatives de réconciliation nationale entre les frères palestiniens, mises au service du noble projet qu'ils poursuivent afin d'établir leur État indépendant. A ce propos, Nous réaffirmons Notre soutien total à l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, dans ses efforts visant à concrétiser les ambitions du peuple palestinien frère qui aspire à la liberté, à l'indépendance, à la sécurité, à l'unité et à la prospérité.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les mesures unilatérales et les provocations israéliennes répétées, dont la Ville Sainte d'Al-Qods fait l'objet, sabordent les efforts d'apaisement et sapent toute initiative internationale visant à stopper les actes de violence et à calmer les tensions.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Nous veillons personnellement à déployer tout ce qui est en notre pouvoir et à tout mettre en œuvre afin de préserver le statut juridique, historique et démographique d'Al-Qods, en tant que haut lieu de rencontre pour les adeptes des trois religions monothéistes.

A cet égard, Nous réaffirmons que le Royaume du Maroc poursuivra sans relâche ses efforts pour défendre la Cité sacrée à travers l'action politique et diplomatique.

En outre, l'Agence Bait Mal Al-Qods, organe exécutif du Comité Al-Qods, poursuivra la réalisation de programmes et de projets concrets qui tendent fondamentalement à préserver l'identité culturelle de la Ville Sainte, à améliorer la situation sociale et les conditions de vie de la population maqdessie et à appuyer sa résistance.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des conditions humanitaires catastrophiques que nos frères endurent à Gaza, J'ai ordonné à trois occasions que soient envoyées des aides humanitaires et médicales urgentes à la bande de Gaza. Acheminées à travers une voie inédite qui a été ouverte à cet effet, elles ont eu la particularité de renfermer, outre des médicaments de base, du matériel pour soigner les brûlures et prendre en charge les urgences chirurgicales, à un moment où le secteur de la santé à Gaza se trouve au bord de l'effondrement, en raison d'une pénurie de fournitures médicales et de médicaments.

Reflet d'un engagement sincère et constant, les efforts et les démarches engagés par le Royaume du Maroc en faveur de la question palestinienne sont appuyés sur le terrain par des mesures concrètes qui emportent l'adhésion totale de nos frères palestiniens, tant de la part de la direction que du côté du peuple.

En saluant les efforts sincères et constants de votre honorable Comité, Nous lui réitérons Notre appui total dans la noble mission qu'il poursuit afin de faire triompher les droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien et d'apporter son concours aux efforts internationaux visant à instaurer un climat de paix, de stabilité, de coexistence et de prospérité pour tous les peuples de la région.

Que Dieu guide vos pas et vous accorde plein succès dans votre entreprise.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh""

(MAP: 26 Novembre 2024)